

Nioche, présents aux événements du 29 mai, avaient fait cause commune avec la Municipalité et se trouvaient enveloppés dans sa défaite. Mais ceux-ci ne furent pas inquiétés, et les nouveaux administrateurs de la ville se hâtèrent d'adresser à la Convention une longue lettre, pour lui rendre compte de ce qui s'était passé. Ils protestaient de leur inviolable attachement et de leur soumission au gouvernement. Ils juraient de maintenir l'intégrité et l'inviolabilité de la République. Ils disaient n'avoir pris les armes que pour résister à l'oppression qui pesait sur la ville depuis six mois et pour empêcher des projets homicides.

Il se passa alors un fait singulier. Afin de se renseigner sur le caractère des troubles qui avaient ensanglanté Lyon, la Convention envoya dans cette ville plusieurs députations de commissaires extraordinaires, dont les rapports furent contradictoires, les uns donnant raison aux Lyonnais, les autres les accusant de vouloir rétablir la royauté. La Convention ne sut d'abord que faire et jusqu'au 13 juillet, date du décret qui ordonna à Kellermann de marcher contre Lyon, pendant six semaines, la situation resta ce que l'avait faite la journée du 29 mai.

Des publications récentes ont apporté de nouvelles lumières sur les événements qui précédèrent le siège. Le *Recueil des actes du Comité de Salut Public et de la correspondance officielle des représentants en mission*, publié ces dernières années, par M. Aulard, sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, contient les rapports des commissaires envoyés à Lyon et fait connaître la cause des hésitations de la Convention et de sa lenteur à commencer une vengeance qui devait être pourtant si terrible.

La première justification des Lyonnais auprès de la Convention leur vint d'où ils ne l'attendaient pas. Les deux